

j'ai traité un certain nombre de personnes âgées et j'ai été bien déçu de ne pouvoir trouver, dans le discours du trône, aucune mention visant la hausse des pensions de vieillesse. Ces vieilles gens ne peuvent vivre avec \$75 par mois, à moins de se priver de nourriture, de combustible et d'autres nécessités dont, ni vous, ni moi, ne voudrions qu'ils se passent. Nombreux sont, au Canada, les pensionnés qui trouvent, aujourd'hui, que le coût de la vie leur cause des souffrances, c'est-à-dire qu'ils doivent se passer de choses dont tous les députés désireraient les voir jouir. Nous manquons à notre devoir à cet égard et j'espère que le premier ministre (M. Pearson) va changer d'idée, de sorte que les personnes âgées puissent toucher \$100 par mois.

Il en va de même pour les anciens combattants. Leur pension à eux aussi devrait être augmentée et je ne suis pas le seul de cet avis. Lors de discours magnifiques, le député de Peterborough (M. Faulkner) et le député de Saint-Paul (M. Wahn) ont rappelé au premier ministre qu'il devait supprimer l'indigne taxe de vente de 11 p. 100. Cette odieuse taxe nous ferme les marchés internationaux et augmente le coût de la vie au pays; aussi j'espère qu'on la supprimera très bientôt.

Je suis entré, il n'y a pas longtemps, dans un atelier de réparation de machines bâti par le propriétaire lui-même. Il m'a dit qu'il avait payé la taxe de 11 p. 100 sur tous les matériaux de construction et une nouvelle taxe de 11 p. 100 sur toutes ses machines. Il m'a affirmé que si la taxe n'était pas supprimée, il serait obligé d'abandonner son commerce, ne pouvant continuer d'affronter la concurrence.

En terminant, je voudrais lancer un appel en faveur des Canadiens victimes de crises cardiaques ou d'autres maladies. Nombre de personnes m'ont dit qu'elles ne pouvaient plus trouver d'emploi après avoir subi une thrombose coronarienne. Il faut que le gouvernement s'occupe de ces personnes par sa politique relative au chômage. Il faut leur permettre de retourner au travail. Nous ne pouvons pas nous passer de l'apport de leurs gains. Ces gens veulent travailler, et ils en sont capables. Nous devons leur procurer des occasions d'emplois comportant moins de fatigue.

Il n'y a pas très longtemps, un visiteur m'a dit, dans mon bureau, que trois employeurs à qui on l'avait adressé lui ont refusé du travail parce qu'il avait subi une crise cardiaque. Cette situation est regrettable. Il faut que le gouvernement accorde une priorité à la solution de ce problème. Ces personnes, qui ne jouissent pas d'une aussi bonne santé que les autres, doivent néanmoins être ad-

[M. Rynard.]

mises sur le marché du travail afin qu'elles puissent elles aussi gagner leur vie honorablement. Alors, nous serons tous fiers de la politique du Canada à leur égard.

**M. Max Saltsman (Waterloo-Sud):** Monsieur, permettez-moi de vous féliciter de votre accession aux hautes fonctions d'Orateur. Mes félicitations aussi au motionnaire (M. Goyer) et au comotionnaire (M. Stanbury) de l'Adresse en réponse au discours du trône pour s'être si bien acquittés de leur tâche. Ma première intention était d'aborder certains problèmes posés par la politique de la main-d'œuvre canadienne. Mais, étant donné certains événements survenus ici-même ces jours derniers—je parle du vote sur la proposition d'amendement à l'Adresse—il importe aujourd'hui d'examiner notre Parlement composé de partis minoritaires.

La législature actuelle, à mon avis, passera à l'histoire, non parce que c'est la première fois que le Parlement se compose de minorités, mais parce que, pour la première fois, le peuple canadien a élu de son plein gré un tel Parlement. S'il est une conclusion à tirer des dernières élections, c'est que la majorité des Canadiens s'oppose à ce que tel ou tel parti soit majoritaire. On pourrait aussi en conclure que plusieurs de nos partis politiques n'en ont pas pour longtemps s'ils ne parviennent pas à regagner la confiance des Canadiens.

A ce sujet, il incombe tout particulièrement au Parlement de montrer sa compétence pour assurer aux Canadiens les choses auxquelles ils ont droit. Bien que les électeurs canadiens n'aient pas témoigné leur entière confiance aux partis qui siègent en cette enceinte, ils l'ont témoignée aux 265 hommes et femmes qu'ils ont élus et ces 265 hommes et femmes ont contracté des obligations particulières envers leurs commettants.

• (5.50 p.m.)

Il n'y a rien qui puisse empêcher la présente législature de compter parmi les plus grandes de notre histoire. Si le gouvernement faillit à sa tâche, ce ne sera pas à cause du manque de stimulant dans l'économie canadienne, ni du manque de talents capables de bien diriger un gouvernement et d'instituer des politiques importantes. En jetant un coup d'œil autour de moi, je vois en cette Chambre certaines des personnalités les plus éminentes dans notre pays. J'ai été frappé, en écoutant certains des nouveaux députés qui ont pris la parole pour la première fois en cette Chambre, de l'abondance de talents qu'il y a ici au service des Canadiens.

Un gouvernement minoritaire peut très bien répondre à certains problèmes canadiens; mais il est important qu'il fonctionne. Le dernier gouvernement minoritaire, celui de